

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2025/017

Nombre de
Conseillers
en exercice : 15
présents : 11
votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le sept mars deux mille vingt-cinq

Présents : M. CERQUEIRA ; D. CHAMBON ; R. DUFOUR ; F. GAILLARD ; P. GIBAUD ; R. GRENOUILLET ; A. RAVET ; F. TOMAS ; N. BARNY ; F. CHALEIX ; L. GABETTE

Excusée ayant donné pouvoir : D. JARDIN ; J. LEFORT

Absentes : C. VIARD ; P. GABORIAU

Secrétaire : F. TOMAS

*Budget
Assainissement*

OBJET : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : AFFECTATION DE RÉSULTATS SUITE À LA VALIDATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et voté le Compte Administratif 2024 du budget assainissement; Monsieur le Maire réintègre les débats.

Statuant sur l'affectation des résultats, à l'unanimité des votants :

DÉCIDE, d'affecter le complément libre d'affectation d'un montant de 178 070,69 € en section de fonctionnement

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00 €	REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00 €
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	46176,91 €	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	320 991,59 €
		PART N-1 AFFECTE EN N	150 000,00 €
DÉPENSES DE L'EXERCICE	331 018,30 €	DÉPENSES DE L'EXERCICE	60 903,42 €
RECETTES DE L'EXERCICE	285 826,50 €	RECETTES DE L'EXERCICE	102 973,82 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-45 191,80 €	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	42 070,40 €
RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION	985,11 €	RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION	213 061,99 €
RESTES À RÉALISER DÉPENSES	46 176,41 €	AFFECTATION A L'INVESTISSEMENT	34 991,30 €
RESTES A RÉALISER RECETTES	10 200,00 €	COMPLÉMENT LIBRE D'AFFECTATION	178 070,69 €
TOTAL RAR	-35 976,41 €	AFFECTER N+1 EN FONCTIONNEMENT (LIGNE 002)	178 70,69 €
BESOIN DE FINANCEMENT	34 991,30 €		
PRELEVEMENT RÉGLEMENTAIRE A EFFECTUER EN N+1 SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (ART.1068)	0,00 €		

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC
Le 13 Mars 2025

LE MAIRE
Dominique CHAMBON

Secrétaire de séance
Françoise TOMAS

Affichée le : 20/03/25

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via www.telerecours.fr

Le 18/03/2025
Le Maire

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature but appears to contain text around its perimeter.

Accusé de réception en préfecture
087-218705408-20250313-2025017-DE
Reçu le 18/03/2025